

SÉNAT

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1959-1960

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 juillet 1960.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires sociales (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, relatif à l'accèsion des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque vieillesse.

Par M. Maurice CARRIER

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 24 juillet 1960. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 23 juillet 1960, page 1125, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Roger Menu, *président* ; André Plait, André Dulin, Jean-Louis Fournier, *vice-présidents* ; Sliman Belhabich, Marcel Lambert, François Levacher, *secrétaires* ; Abel-Durand, Emile Aubert, Marcel Audy, Clément Balestra, Antoine Béguère, Abdennour Belkadi, Brahim Benali, Lucien Bernier, Ahmed Boukikaz, Joseph Brayard, Martial Brousse, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Maurice Carrier, Francis Dassaud, Mme Renée Dervaux, MM. Hubert Durand, Adolphe Dutoit, Jean Fichoux, Etienne Gay, Lucien Grand, Georges Guénil, Paul Guillaumot, Jacques Henriot, Eugène Jamain, M^lHamet Kheirate, Roger Lagrange, Mohammed Larbi Lakhdari, Francis Le Basser, Bernard Lemarié, Paul Levêque, Georges Marie-Anne, Louis Martin, André Méric, Léon Messaud, Hacène Ouella, Jacques Richard, Louis Roy, Charles Sinsout, Robert Soudant, Mme Jeanette Vermeersch, MM. Joseph Voyant, Raymond de Wazières, Mouloud Yanat.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.) : 428, 699, 700 et In-8° 121.
Sénat : 223 (1959-1960).